PAR MONTS ET RIVIÈRE

Octobre 2010, volume 13, no 7



REVUE DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET DE GÉNÉALOGIE DES QUATRE LIEUX SAINT-CÉSAIRE, ANGE-GARDIEN, SAINT-PAUL D'ABBOTSFORD, ROUGEMONT

Sommaire

- 4 J'ai rencontré pour vous...madame Azilda Lapierre-Marchand... Par Anita D. Paquette
- 7 Quelques anecdotes concernant les registres de l'état civil au Québec Par Alice Granger
- 9 Quelques faits concernant le Conseil municipal à Saint-Paul d'Abbotsford Par Yvon Boivin
- 11 Georges Brodeur : le rebelle aux cheveux roux

Par Jean-Christian Brodeur

Les trésors du patrimoine religieux des Quatre Lieux
Par Gilles Bachand

Chroniques

Om omques	
Mot du président	3
Nouveaux membres	13
Prochaine rencontre	14
Activités de la SHGQL	14
Nouveautés à la bibliothèque	16
Nouvelles publication	17
Nos activités en images	18
On veut savoir	19
Nos commanditaires	20

Index analytique de la revue :

Par Monts et Rivière 1996-2009 SHGQL – Rougemont



Collection Mine d'or

Compilation et montage :
Denis Beaulieu
pdg.beaulieu



La Société d'histoire et de généalogie des Quatre Lieux a été fondée en 1980. C'est un organisme à but non lucratif, qui a pour mandat de faire connaître et valoriser par des écrits et des conférences, l'histoire et le patrimoine des municipalités suivantes: Saint-Césaire, Saint-Paul d'Abbotsford, l'Ange-Gardien et Rougemont. Elle favorise aussi l'entraide mutuelle des membres et la recherche généalogique.

La Société est membre de :

<u>La Fédération des sociétés d'histoire du Québec</u> La Fédération québécoise des sociétés de généalogie

La Table de concertation des sociétés d'histoire en Montérégie

COORDONNÉES DE LA SOCIÉTÉ

Adresse postale :Adresse du local :Site Internet :1291, rang DoubleÉdifice des Loisirswww.quatrelieux.qc.caRougemont (Québec)35, rue CodaireCourriels :JOL 1M0Saint-Paul d'Abbotsfordlucettelevesque@sympatico.caTél. 450-469-2409Tél. 450-379-5381shgquatrelieux@bellnet.ca

Cotisation pour devenir membre :

La cotisation couvre la période de janvier à décembre de chaque année.

30,00\$ membre régulier.

Horaire du local :

Mercredi : 13 h à 16 h 30

Samedi : 9 h à 12 h (3ièmesamedi du mois)

Semaine : sur rendez-vous.

40,00\$ pour le couple. Période estivale : sur rendez-vous.

La revue *Par Monts et Rivière*, est publiée neuf fois par année.

La rédaction se réserve le droit d'adapter les textes pour leur publication. Toute correspondance concernant cette revue, doit être adressée au rédacteur en chef : Gilles Bachand tél. : 450-379-5016 ou shgquatrelieux@bellnet.ca

La direction laisse aux auteurs l'entière responsabilité de leurs textes. Toute reproduction, même partielle des articles parus dans *Par Monts et Rivière* est interdite sans l'autorisation de l'auteur et du directeur de la revue. Les numéros déjà publiés sont en vente au prix de 2,00\$ chacun.

Dépôt légal: 2010

Bibliothèque et archives nationales du Québec ISSN: 1495-7582

Bibliothèque et archives nationales du Canada

Tirage: 200 exemplaires par mois

© Société d'histoire et de généalogie des Quatre lieux

Un peuple sans histoire est un peuple sans avenir



La production d'un index analytique concernant notre revue, nous incite à un moment de réflexion sur le travail accompli depuis l'an 2000. C'est en effet à cette date que le C.A. va donner son accord pour éditer un bulletin de liaison mensuel, qui deviendra par la suite une revue, avec un tirage de 200 exemplaires.

L'évolution vers sa maturité s'est faite graduellement passant de quelques pages à présentement 20 pages, avec toujours la même constante, c'est-à-dire produire une revue qui contient dans la très grande majorité du temps, des articles en lien prioritairement avec l'histoire des Quatre Lieux et sa région. En ce qui concerne le volet généalogique, nous suivons le même principe, en mettant en vedette nos familles des Quatre Lieux. C'est le même but que nous visons en ce qui concerne la protection de notre patrimoine.

J'aimerais aussi souligner le fait qu'à ma connaissance, il n'y a pas beaucoup de Sociétés d'histoire ou de généalogie qui publie sous un support papier et sur une base mensuelle de l'information à leurs membres, d'autant plus que nous sommes situés en milieu rural. Ce résultat exceptionnel est le fruit d'une collaboration constante avec des auteurs dont la majorité sont des membres de notre Société et qui de surcroît sont des passionnés du sujet. Nous leurs sommes très reconnaissants, car ce sont eux qui nourrissent la revue de sujets passionnants pour nos lecteurs.

Après toutes ces années, nous croyons sincèrement que la revue *Par Monts et Rivière* et le site web de la Société, répondent convenablement à la mission établie par nos fondateurs, qui était de promouvoir pour nos concitoyens de notre grande région le goût et l'importance de l'histoire locale et aussi de la pertinence de préserver le patrimoine bâti pour les générations futures.

En osmose avec ces deux médiums d'information, nous publions depuis environ un an, un article d'environ 800 mots, dans l'hebdomadaire *Le Plus* de Granby (un tirage de plus de 48,000 exemplaires). Cet hebdo est distribué gratuitement dans les municipalités de Saint-Césaire, Ange-Gardien et Saint-Paul d'Abbotsford et aussi bien entendu dans la ville de Granby et les environs, (Bromont, Waterloo, Cowansville, etc.)

Nous espérons pouvoir continuer encore longtemps ce plaisir, et aussi cette nécessité qui est de plus en plus importante aujourd'hui afin de faire connaître notre histoire et par le fait même notre culture française en Amérique.

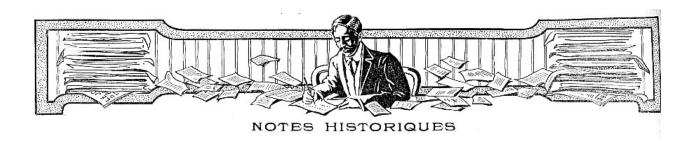
Gilles Bachand

Conseil d'administration 2010

Président et archiviste : Gilles Bachand Vice-président : Jean-Pierre Benoit Secrétaire-trésorière : Lucette Lévesque

Administrateurs (trices): Diane Gaucher, Lucien Riendeau, Jeanne Granger-Viens,

Michel St-Louis et Madeleine Phaneuf.



J'ai rencontré pour vous... madame Azilda Lapierre-Marchand de l'Ange-Gardien

À la suite de la découverte de cette entrevue donnée par Mme Marchand à la journaliste Anita D. Paquette en 1983, il nous est apparu important de vous la présenter. Ceci amène un complément d'informations sur cette femme extraordinaire que fut l'une de nos fondatrices.

Femme de carrière, écrivaine, épouse et mère, telle est madame Azilda Lapierre-Marchand, une femme engagée dans tous les sens du mot, qui bien avant les féministes d'aujourd'hui dénonçait le caractère invisible du travail des femmes. Avant-gardiste et solidaire des mouvements oeuvrant pour la défense des droits de la femme, l'on retrouvera madame Marchand dans divers mouvements, innovant dans des sentiers non-défrichés.

Son implication ne date pas d'hier, puisque dès son jeune âge, elle est confrontée devant le fait que peu d'options s'offrent aux jeunes filles, qui n'ont somme toute pour choix, que l'enseignement ménager afin de se préparer à leur futur rôle de ménagère, épouse et mère, ou bien l'École Normale pour celles qui recherchent un peu d'indépendance et une profession libérale, et c'est vers cette alternative que se dirigea Azilda Lapierre.

Née à l'Ange-Gardien, le 8 décembre 1918, Azilda Lapierre fut élevée à Lachine, où ses parents s'installèrent alors qu'elle n'avait que deux mois. Elle devait revenir dans la région, car après avoir fait ses études à l'École Normale de Saint-Hyacinthe, où on lui décerna la médaille du Prince de Galles, pour haute distinction, munie d'un brevet A d'enseignement, elle enseigna pendant deux ans à la petite école du rang Séraphine à l'Ange-Gardien, deux ans également à Saint-Alphonse et enfin deux autres années à l'école de Magenta à Adamsville.

Elle quitta l'enseignement en 1942 pour épouser, M. J.Maurice Marchand, à qui elle donna neuf enfants. C'était l'époque de la guerre et le couple Marchand s'installa sur une ferme dans le rang Casimir à l'Ange-Gardien. L'on se demande avec raison, comment madame Marchand pouvait bien concilier sa vie d'épouse et de mère, et poursuivre un engagement social entrepris avant son mariage, engagement qui devait la conduire dans les hautes sphères du système d'éducation; ce à quoi madame Marchand répond en souriant; «Vous savez, le partage des tâches au foyer n'a pas été inventé qu'en 1980, et aussi les neuf enfants ne sont pas arrivés tous en même temps».

Puis Mme Marchand ajoute une anecdote à son récit; vers 1972, tous les secteurs de l'Éducation se retrouvaient sous le même toît, alors que M. Marchand était administrateur scolaire, certains de ses enfants étaient professeurs et d'autres étudiants à tous les niveaux d'éducation et elle-même était professeur à l'éducation des adultes.

Engagement social

Vers les années 1930, les mouvements d'Action Catholique pour les jeunes se sont multipliés dans la Province, d'abord la J.O.C., pour les travailleurs, ensuite la J.E.C. dans les institutions d'enseignement. Sous l'impulsion de deux militantes jécistes dont Azilda Lapierre, un groupe de jeunes filles de l'Ange-Gardien, se forment à l'apostolat. C'est en septembre 1937, que les rendez-vous se tiennent dans le salon des «Petites Lapierre». On étudie les techniques de la JEC en vue de les adapter au milieu agricole. Le caractère et les objectifs du mouvement sont précisés; action catholique, formation et perfectionnement personnels, militantisme auprès des membres du milieu. Des équipes d'études sont formées qui se réunissent régulièrement. C'est un regroupement innovateur qui ouvrira la voie aux jeunes femmes qui veulent s'impliquer socialement.

Bientôt d'autres sections se forment à travers le diocèse et la Fédération de Saint-Hyacinthe de la J.A.C. et J.A.C.F. est fondée en mai 1939. En mai 1940, le cercle de l'Ange-Gardien est affilié officiellement à la Fédération de Saint-Hyacinthe. À la demande du curé Phaneuf, Azilda Lapierre-Marchand, est invitée à former le mouvement d'Action Catholique pour adultes dans la paroisse, elle en devient présidente.

Le cercle se maintiendra jusqu'en 1954, puis sera dissout parce que le mouvement d'Action Catholique diocésain, n'est toujours pas formé et que les femmes veulent de plus en plus s'orienter vers l'action sociale. Dans un souci d'autonomie et d'engagement social, les femmes d'agriculteurs ont songé à créer un organisme féminin, sur le modèle de l'UCC, indépendant de l'État. Les femmes de l'Ange-Gardien forment leur cercle de l'UCF en avril 1948, mais au cours des années elles réaliseront qu'elles ne peuvent pas prétendre s'identifier comme étant un organisme professionnel agricole.

De plus, les membres non-fermières veulent être reconnues à part entière et diversifier les centres d'intérêt. Le cercle de l'Ange-Gardien se prononcera donc en faveur d'un changement de nom et de règlements. En 1957, l'UCF deviendra «l'Union Catholique des Femmes Rurales» (l'UCFR). Madame Azilda Marchand en deviendra directrice diocésaine, puis présidente diocésaine de 1961 à 1966, année de la fusion avec «les Cercles d'Économie Domestique» (C.E.D.), mouvement féminin qui œuvre en milieu urbain, pour former «l'Association féminine d'Éducation et d'Action Sociale», (l'AFEAS). Ce mouvement regroupe les femmes de tous les milieux du Québec, dans un mouvement social féminin d'inspiration chrétienne, intéressées à la promotion de la femme et au mieux-être de la société. Madame Azilda Marchand a été responsable du comité de coordination entre les organismes féminins pour réaliser la fondation de l'AFEAS, de 1963 à 1966, puis elle a été présidente provinciale de l'organisme de 1970 à 1975. En 1967, Mme Marchand avait été déléguée de l'AFEAS au congrès mondial de l'Union Mondial des Organismes féminins Catholiques (l'UMOFC) à Rome.

Pendant ce temps, Mme Marchand était adjointe de son mari comme secrétaire-trésorière des municipalités et de la Commission Scolaire de l'Ange-Gardien. Le couple avait vendu leur ferme en 1947 pour venir s'établir au village, pour remplir ces fonctions. Mais aussi madame Marchand a mis à profit ses connaissances acquises, étant détentrice d'un cours de sociologie, de psychologie et d'administration, puis elle a été l'auteur de plusieurs cours pour adultes en psychologie appliquée et formation sociale; elle parcourut la Province pendant une quinzaine d'années, pour dispenser des sessions en poste, plusieurs ont pris leur motivation d'agir à partir de ces sessions.

De 1974 à 1977, madame Marchand fut responsable de l'enquête et de l'animation du dossier : «La femme collaboratrice de son mari dans une entreprise à but lucratif». De 1972 à 1979, elle était membre du Conseil supérieur de l'Éducation, puis présidente de la Commission de l'enseignement collégial du C.S.E.

De 1974 à 1981, madame Marchand était membre de la Commission canadienne de l'UNESCO et en 1975, elle était proclamée l'une des dix personnalités du Québec pour l'AIF (l'Année Internationale de la Femme), également en 1975 elle était déléguée de l'AFEAS, au Congrès international de Mexico pour l'A.I.F.

L'on ne saurait passer sous silence, la participation de madame Marchand, comme membre du Conseil du Statut de la Femme, soit de 1975 à 1980, alors qu'elle était responsable du comité d'éducation au CSF et l'une des dix femmes qui a signé la politique d'ensemble : «Pour les Québécoises; Égalité et Indépendance».

En 1981, alors que madame Marchand était membre de l'UNESCO elle faisait partie du comité de la Condition féminine, ce qui l'amena de Vancouver à Moncton, pour représenter l'AFEAS comme membre actif de l'UNESCO, aussi notre héroïne, aime bien préciser que partout où elle eut à prononcer un discours, elle le fit en français et qu'un traducteur était toujours à son service. Son action en général consistait à représenter le public en réclamant le droit à l'éducation pour tous et particulièrement pour la femme, très peu privilégiée sur ce plan avant les revendications répétées des femmes.

Depuis 1979, Mme Marchand est membre de la Commission de l'Enseignement universitaire (C.E.U.) du Conseil Supérieur de l'Éducation. En 1981, pendant cinq mois elle fut coordonnatrice d'un projet : Programme de certificat en animation populaire accrédité par l'UQUAM, programme qui est actuellement en application pour l'AFEAS.

En 1981, à l'occasion du 125^e anniversaire de fondation de la paroisse de l'Ange-Gardien, Mme Marchand a écrit un volume de 300 pages sur «La petite Histoire de l'Ange-Gardien». En novembre lors des fêtes elle a reçu la décoration papale : «Pro Ecclésia et Pontifice», en reconnaissance pour l'action familiale et sociale qu'elle a su déployer dans la Province tout au long de sa vie.

En 1975, elle avait également reçu la Médaille du Canada pour services rendus à la Communauté.

Maintenant, elle est directrice d'un HLM, la «Résidence Ange-Gardien», et secrétaire exécutive de l'Office municipal d'habitation de l'Ange-Gardien. En 1980, madame Marchand s'est impliquée dans la fondation de la «Société d'histoire des Quatre Lieux», dont elle est directrice. Cette année, elle était promoteur du projet : «Faire Revivre Le Passé», et elle est responsable de la rédaction du «Cahier» de la Société d'histoire.

Des projets elle en a toujours, dont l'un est un cours qu'elle a préparé sur la «Protection du Patrimoine».

Est-ce qu'il lui reste du temps pour les loisirs? Oui dit-elle, pour lire, voyager et recevoir ses enfants.

En résumé, la philosophie d'action de madame Marchand en a été une basée sur l'importance de l'Éducation d'abord auprès de ses enfants, et ensuite comme service à la Société et surtout pour les femmes.

Nous pouvons être fiers d'une telle femme, qui a su rester présente à son milieu.

Anita D. Paquette Référence :

L'Écho des Frontières, mardi 30 août 1983, page 2.



Archives de la SHGQL Anita D. Paquette

P.S. Mme Anita D. Paquette fut journaliste pour plusieurs hebdomadaires régionaux et aussi éditeur de journaux locaux pendant plusieurs années dans notre grande région. Elle fut aussi membre du C.A. de notre société en 1984. Elle nous a fait don de tous ses articles écrits dans ces journaux pendant plusieurs années. C'est un fonds d'archives extraordinaire pour connaître l'histoire des Quatre Lieux à cette époque. Mme Alice Granger est présentement à classer toute cette documentation, celle-ci sera disponible à l'hiver 2011.

Voir : Bachand, Gilles *Azilda Marchand 1918-2010*, Par Monts et Rivière, septembre 2010, p. 4. Fonds no 17 Anita D. Paquette, Société d'histoire et de généalogie des Quatre Lieux.

Quelques anecdotes concernant les registres de l'état civil au Québec

Les Registres de l'état civil du Québec

Évolution:

Acte de l'état civil à connotation juridique L'état signifie : marié – légitime – mort etc...

Responsabilité civile : exemple le mari, versus ses enfants Implication de la religion : en **1563** c'était seulement le **civil**

en 1614 l'Église catholique a été mandatée par le civil

Vérification du civil dans les registres de l'église signifie que :

l'Église fait ce que le civil lui demande de faire!

La base des registres en France établi en 1539 par Villiers-Cotterets

1- pour vérifier l'âge pour faire des soldats

2- le civil se donnait le droit de s'accaparer des successions non réclamées

Avant 1667 rien n'indiquait les dates des naissances et sépultures

En 1736 – 2 nouveaux registres ont été inventés

Dans les registres de l'état civil, le civil exige du curé de bien faire le travail.

En 1994 il y a eu la réforme du code civil

Après la conquête de la Nouvelle-France en 1760, les curés ont 4 ou 5 paroisses Le Dictionnaire historique et géographique des paroisses, missions et municipalités de la Province de Québec, d'Hormidas Magnan est excellent pour découvrir celles-ci

Il y a 8 étapes à franchir pour un baptême à l'église

Il y a 2 étapes à franchir pour un enregistrement au civil

Un baptême sous le voile de la mariée (veut dire que l'on reconnaît les enfants nés avant le mariage)

Mariages

Pénalités pour le retrait d'annonce en 1875 :

1 banc \$2.00

2 bancs \$4.00

3 bancs \$16.00

Pour connaître tous les détails pertinents aux baptêmes, mariages, sépultures, voir la : **Correspondance des curés à l'évêque** (on y trouve beaucoup de choses cachées... concernant les paroissiens)

Liens de parenté,

Montant à payer en 1875, si on veut se marier quand même : \$100.00 pour cousin-germain au 2^e degré \$25.00 pour petit-cousin au 3^e degré \$12.00 pour enfant de petit-cousin au 4^e degré

Pénalité en temps prohibé (Carême – Avent) \$4.00

L'âge minimal pour un mariage jusqu'en 1970 :

Une femme 16 ans Un homme 16 ou 17 ans

À quelle période de l'année pouvait-on célébrer les mariages avant 1960? : n'importe quand, sauf le dimanche

Après 1907 furent inventées les annotations dans les marges

Ex : marié ou conjoint décédé etc...

Si quelqu'un vit en concubinage il est considéré être parent au 1^{er} degré.

Il existe toujours un délai de 24 heures pour inhumer (au cas où le mort ne serait pas mort...) d'où l'expression **croque-mort**, car ils devaient faire une vérification en croquant le gros orteil ou le petit doigt...

On présente toujours le mort la tête vers l'autel lors d'une sépulture religieuse

Alice Granger-Desjardins Membre de la Société d'histoire et de généalogie des Quatre Lieux

Référence:

Bref résumé de la conférence d'Estelle Brisson lors du Congrès de <u>La Fédération québécoise des</u> sociétés de généalogie le 29 mai 2010 à Drummondville.



Archives de Gilles Bachand Les jeunes mariés

Quelques faits concernant le Conseil municipal à Saint-Paul D'Abbotsford

Les premières assemblées du Conseil ont débuté aux alentours de l'année 1904. Les «Avis Publics» étaient lus à la porte de l'église catholique. Par la suite une vraie copie certifiée était affichée à la porte de la dite église, de même qu'une deuxième copie était affichée à la porte du bureau du secrétaire et une 3^e copie de langue anglaise était affichée à la porte de l'église anglicane, tout cela était fait le même jour.

À partir de 1928, elles se tenaient mensuellement, sans toutefois oublier les assemblées spéciales qui se produisaient assez régulièrement dans la salle paroissiale qui fut construite cette année là par le curé Couillard-Després. Par contre, les registres étaient gardés dans l'appartement du secrétaire ce qui explique la perte des documents rédigés avant le 18 novembre 1915.

Cependant dans les plus anciens rapports municipaux que l'on puisse retrouver c'est-à-dire en 1916, une rente au shériff était en vigueur. Autrefois la paroisse était divisée en deux seigneuries : soit celle d'Yamaska et de Mondelet. Les rentes étaient à tous les ans et son taux dépendait de l'étendue du territoire de chacun. Un secrétaire-trésorier était assermenté afin de remplir la fonction de collecteur. En 1936, Monsieur Victor Auger exerçait ce rôle. Le montant total s'élevait à 949.06\$. Cette loi s'appliqua jusqu'au 11 novembre 1970, où suite à une décision du Syndicat National, l'on laissa tomber le régime des rentes seigneuriales.

Cependant le régime seigneurial n'a jamais eu beaucoup d'emphase sur la Municipalité. Donc celle-ci était entièrement autonome. Profitant de cette liberté, elle accomplit diverses réalisations. En février 1919, des arrangements furent faits afin de trouver un site pour une balance publique. Lorsqu'on dénicha l'emplacement propice, la balance «Fairbanks» mise en vente par la Municipalité de St-Césaire fut achetée. En 1920, une entrevue fut faite avec Arsène Paquette et Théodore Bélanger afin que l'un d'eux l'installe, aussi que la température le permettrait. Celle-ci était postée près du terrain de l'hôtel de ville.

En 1927, Monsieur Damase Frégeau détenait un permis de la Municipalité pour la balance publique. Cette balance à chargement pesait le foin, le charbon, le grain.

La Municipalité avait la charge de prendre les grandes décisions touchant la localité. Les gens de la campagne se sont rebellés contre elle puisqu'ils pensaient être défavorisés vis-à-vis ceux du village, c'est pourquoi ils demandèrent en décembre 1933, la tenue d'un référendum au sujet de la division de la campagne d'avec le village. En cas d'une réponse affirmative de la part du référendum, la Municipalité se serait divisée en deux conseils. Mais vu le désaccord du gouvernement, on ne put consulter la population à ce sujet.

Il en fut autrement pour le projet de la formation d'une Commission de Colonisation, présenté par le Conseil en 1934, puisque le gouvernement cette fois-ci accepta. Ce comité était composé de spécialistes indépendants et de fonctionnaires. Ceux-ci étaient chargés de faire un recensement des fils de cultivateurs et des chômeurs aptes à s'établir sur des terres nouvelles, de préparer un plan d'ensemble de Colonisation couvrant toute la province. Ces réalisations vont permettre l'établissement de ces fils de cultivateurs et de ces chômeurs d'ouvrir des régions de Colonisation partout où il reste des terres cultivables et, au besoin, d'agrandir notre domaine de Colonisation au moyen d'échanges avec des compagnies d'exploitation forestière, d'arpenter et de classifier ces terres et d'ouvrir des chemins pour y pénétrer.

La formation d'un tel comité était indispensable puisque des faits antérieurs avaient prouvé cette lacune. Ainsi le 2 octobre 1933, une résolution fut discutée au conseil, concernant la construction d'un hôpital sur la rive sud de l'île de Montréal, visant à recruter quelques chômeurs de St-Paul.

Cependant un autre problème, tout aussi épineux attire notre attention, c'est-à-dire celui de l'indigence.

Déjà en 1921, la pauvreté se faisait sentir. C'est pourquoi le maire et les conseillers donnaient aux familles les plus défavorisées de quoi subvenir pendant un certain nombre de temps.

Exemple d'aide à une famille : cinq pains par semaine, durant quatre semaines. — Plus tard, en 1933 on retrace la présence de l'assistance publique pour les pauvres de la paroisse. Cette aide consistait à s'occuper de placer le malade et de payer pour ses soins. De plus, si quelqu'un n'était pas pauvre mais avait de la difficulté à subvenir aux besoins du malade, la Municipalité lui accordait un prêt avec intérêt de 5% par année.

Mais avec la venue de nouvelles mesures sociales, celle-ci change en 1967.

En 1944 : c'est le détachement de la Municipalité du bureau de St-Hyacinthe, pour le rattacher à celui de Granby pour les affaires de la Commission des Prix et du Commerce.

En novembre 1968 : le nouvel édifice municipal fut élevé. Cet hôtel de ville comprenait le bureau du secrétariat de la Municipalité et de la Commission Scolaire de langue française, une salle pour les réunions du conseil, pouvant contenir 125 personnes, le bureau du maire, une salle pour personnes âgées attenant à la cuisinette. On y ajoute aussi un garage pour loger les camions citernes, un atelier de mécanique et un local avec douches pour les 18 pompiers volontaires. La structure totale de l'hôtel de ville atteint 115 pieds par 100 pieds.

En 1970 : une taxe d'amusement est instituée. Un local de service de main d'œuvre fut ouvert à St-Paul. Celui-ci est en opération seulement lors de la récolte de pommes.

Yvon Boivin Un des fondateurs de la SHGQL en 1980

Référence:

Archives de la SHGQL Fonds no 25 Yvon Boivin (2002 et 2009)

Le moulin Jean Leclerc de Saint-Césaire devient : Le moulin des Quatre Lieux

Après avoir fait classer son moulin, monument historique par la municipalité de Saint-Césaire, voici que le propriétaire lui donne le nom de : Moulin des Ouatre Lieux.

C'est M. Leclerc lui-même qui m'a communiqué cette très bonne nouvelle. Conscient de préserver l'un des plus beaux exemples de moulin à farine dans notre région et aussi du fait que ce moulin était utilisé par les habitants des Quatre Lieux, il lui était important de lui donner ce nom significatif. Bravo!

Le C.A. de la Société tient à le féliciter pour ce beau geste.

Georges Brodeur : le rebelle aux cheveux roux

On était à la fin de l'été 1919 et déjà les jours amputés de leur clarté avaient commencé à rafraîchir la température nocturne. Effectuant la tournée de sa paroisse, le tout nouveau curé de Saint-Césaire, le révérend Benoît, enfila le Chemin de l'Ange-Gardien, limite orientale où se terminait sa cure. Comme aucun des nombreux curés l'ayant précédé depuis quatre ans (Vézina, Cadieux, Barsalou, Charbonneau) n'avait pris le temps de se présenter dans un endroit aussi reculé, il était le premier à s'y rendre depuis un bon moment. Parvenu à une modeste masure, surveillée par trois chiens grognants, le curé de Saint-Césaire osa tout de même s'approcher de la petite porte pour y frapper. Un homme d'une trentaine d'années lui ouvrit. Sa chevelure rousse frappa d'abord la vue du visiteur.

- Je suis venu percevoir la dîme exigée par l'Église, expliqua le curé Benoît.
 - Ti-Rouge (c'était son surnom) peignit son visage d'une grimace forcée.
- Pourquoi paierais-je pour un service dont je ne me suis jamais servi ? Argumenta avec impertinence le rouquin.
- Le curé esquissa un sourire narquois, il avait plus d'un tour dans son sac pour amadouer ses paroissiens récalcitrants.
- N'avez-vous pas été baptisé, mon enfant ? N'avez-vous pas uni votre destinée à votre chère épouse devant un ministre du culte ?
 - Georges Brodeur (c'était son nom) fronça les sourcils.
- Le baptême peut-être, dit Ti-Rouge, mais ça c'était l'affaire de mes parents. Quant à m'être marié dans une église, ça jamais !
- Le front du curé s'orna des rides caractéristiques de la surprise. Ses renseignements auprès des voisins étaient pourtant catégoriques, cette demeure abritait bel et bien un jeune couple.
 - Prétendez-vous mon enfant que votre union ait été consommée hors des liens sacrés du mariage ?

Ti-Rouge sourit à son tour. Il n'était pas homme à se laisser impressionner par ce genre de sottises. Ses parents, Exéas Brodeur (ou Elzéar selon les registres paroissiaux) et Sophronie Chartier s'étaient épousés le lundi 11 janvier 1869 à St-Paul d'Abbotsford, puis ils avaient acheté une terre ici même sur le chemin menant à l'Ange-Gardien à la hauteur du rang Papineau (juste en face de la sienne en fait) où sa mère l'avait mis au monde le samedi 6 juillet 1889 (même s'il avait été baptisé à l'église de Saint-Paul). Profondément enfoncé dans ses racines, Georges n'avait jamais bougé de là. La jeune femme qui partageait sa vie se nommait Ida Chartier. Elle était la sœur de l'épouse de son frère Guillaume et, de surcroît, sa cousine germaine! Fuyant toute autorité, Georges n'avait pas cru nécessaire de faire légitimer son union par l'Église, il s'en moquait bien! Après tout, pourquoi se serait-il préoccuper de ce que pensaient les autres?

— Comment aurait-on pu faire ? protesta Georges. Je refuserai toujours de mettre les pieds dans une église !

Le sang du curé Benoît ne fit qu'un tour dans ses veines.

— Si vous persistez à vivre dans le péché, rétorqua sèchement le révérend, je n'aurai pas d'autre choix que d'avertir l'archevêché de St-Hyacinthe afin que jamais votre dépouille ne puisse reposer en terre consacrée ; cela compromettra à jamais votre résurrection au moment du Jugement Dernier. Ceci est mon dernier mot.

Après le départ du curé, Georges et Ida réfléchirent. Même si on ne vivait plus au moyen âge, cette déclaration du curé Benoît équivalait en quelque sorte à l'excommunication et, si cela se savait, les deux tourtereaux allaient être condamnés à un isolement forcé. Certes, ils vivaient déjà d'une manière quelque peu recluse en s'alimentant le plus souvent de marmotte, d'écureuil, de porc-épic ou de renard, ils se rendaient néanmoins tous les deux, de temps à autre, au village pour participer à la récolte des pommes, des patates et des fraises. Georges, lui, aimait bien également prendre une bonne bière froide à l'hôtel de l'endroit. De plus, il rêvait, comme son frère Guillaume (que l'on appelait William), de travailler pour le chemin de fer. En raison de l'ultimatum lancé par le curé, le rouquin accepta finalement de se marier, mais à la condition expresse que la cérémonie se déroula dans sa propre demeure. La célébration prit donc place en ce lieu le mardi 2 mars 1920 où Ida Chartier, fille de Napoléon Chartier (frère de la mère de Georges) et d'Odinas Bernard, née aux États-Unis à Ludlow près de Springfield au Massachusetts, le mardi 17 juillet 1894, devint sa légitime épouse.

Comme il était souvent en froid avec les autres membres de sa famille — Sophronie, Délia, Exéas, Emma, Guillaume, Adélard et Laura — Georges voulut se faire inscrire sous son surnom, Lavigne, au lieu de son véritable patronyme, mais le curé, par prudence, indiqua les deux noms. Cependant, notre homme n'était pas au bout de ses peines. Devenu un buveur incorrigible, il se mit à se battre avec tous ceux qui osaient le traiter de *tramp*, c'est-à-dire de « vagabond ». Le mardi 26 février 1935, il assena un coup à la figure d'Osias Meunier. Le plaignant, qui l'accusait « de voie de fait ayant causé des lésions corporelles » alla quérir un mandat d'arrestation contre lui rédigé par le magistrat de St-Hyacinthe, Émile Marin. L'incident se solda par une amende.

Avec les années, Ti-Rouge Lavigne continua à vivre sans les commodités de la vie moderne, mais son épouse, Ida, ayant perdu l'usage de ses jambes, Georges dut se contraindre, à soixante-seize ans, à déménager dans une autre propriété située à St-Paul d'Abbotsford. Hélas, le matin prévu pour la transaction, le mercredi 16 février 1966, Ida découvrit son mari étendu à côté d'elle aussi froid qu'un glaçon; il avait rendu l'âme durant son sommeil! Prise de panique, elle se traîna dans la neige jusque chez son voisin le plus proche qui, fort heureusement, avait le téléphone. Elle y arriva les genoux et les mains ensanglantés. Elle fit appeler le fils de sa sœur, Lauriam Brodeur, fossoyeur à St-Paul, car le curé de St-Césaire refusait toujours de procéder aux funérailles du rebelle aux cheveux roux. À force de plaider la cause de Ti-Rouge, Lauriam parvint à faire inhumer le corps de son oncle là où ce dernier avait décidé d'aller terminer ses jours. Quant à Ida Chartier, elle s'éteignit à l'Hôtel-Dieu de St-Hyacinthe, à l'âge de quatre-vingt-trois ans (soit trois jours après son anniversaire de naissance), le mercredi 20 juillet 1977.

Jean-Christian Brodeur



Georges Brodeur vers 1915

Registre de Saint-Paul d'Abbotsford

Le sept juillet mil huit cent quatre vingt neuf, nous, prêtre-curé soussigné, avons baptisé Georges, garçon né la veille, du légitime mariage d'Exéas Brodeur, cultivateur, et de Sophronie Chartier, **de la paroisse de Saint-Césaire**; parrain Charles Chartier, oncle de l'enfant et marraine Adélia Brodeur, sœur de l'enfant.

Nouveaux membres de la Société

Nous souhaitons la bienvenue et beaucoup de plaisir parmi nous à Mesdames Francine Laberge et Diane Nault.

PROCHAINE RENCONTRE DE LA SHGQL

L'histoire de la famille Riendeau

«De Reguindeau à Riendeau»

C'est à partir d'un volume qu'elle a publié sur le sujet, que Mme Lucille Riendeau Houle viendra nous entretenir de l'histoire de cette famille québécoise très présente dans les Quatre Lieux.

MM Lucien Riendeau et son fils Patrick d'Ange-Gardien, compléteront la soirée avec l'histoire de leur famille.

Pour tous les généalogistes, c'est un rendez vous <u>le 26 octobre</u> à l'Hôtel de Ville d'Ange-Gardien 249, rue Saint-Joseph à 19 h 30

On yous attend:

Activités de la SHGQL

13 septembre 2010

Réunion du conseil d'administration au local de la Société. Les points suivants étaient à l'ordre du jour : la campagne de financement, cédule des bénévoles, préparation pour les Journées de la Culture et la rencontre du 28 septembre prochain etc.

25 septembre 2010

Journées de la Culture, «Portes ouvertes et vente de livres». Quelques visiteurs se sont présentés pour une visite du local et l'achat de livres usagés.

28 septembre 2010

Malgré la température maussade, une vingtaine de personnes s'étaient déplacées pour venir rencontrer Mme Francine Laberge, qui nous a raconté l'historique des Cercles de Fermières au Québec qui fêtent cette année leur 95^e anniversaire et plus spécifiquement du 70^{ième} anniversaire du Cercle des Fermières de Rougemont. Conférence très intéressante qui a captivé l'assistance. Mme Laberge nous a remis le cahier souvenir du 70^e anniversaire du Cercle de Rougemont. Merci Mme Laberge.

Les trésors du patrimoine religieux des Quatre Lieux

L'orgue de l'Église abbatiale Notre-Dame-de-Nazareth des Cisterciens de Rougemont



L'orge de l'abbaye cistercienne de Rougemont

Cette orgue est conçue par Guy Thérien de la firme Guilbault-Thérien Inc. de Saint-Thomas-d'Aquin maintenant annexée à la ville de Saint-Hyacinthe. C'est en 1985, que les <u>Cisterciens de Rougemont</u>, vont commander ce bel instrument de musique à la firme Maskoutaine. Par sa composition, son style et sa sonorité allemande, elle est propre aux instruments conçus par l'harmoniste Guy Thérien. Celui-ci a fait son apprentissage chez Casavant Frères de Saint-Hyacinthe. Quelques jeux en bois de cet instrument ont été confectionnés avec du bois de pommiers provenant du verger des moines.

Gilles Bachand

Références:

Robillard, Jean-Marc 150 ans de vie ecclésiale le diocèse de Saint-Hyacinthe 1852-2002, Sainte-Élisabeth d'Auray, Valiquette Éditeur, 2003, 486 pages. (disponible pour le prêt à notre bibliothèque).

Fournier, Rodolphe Les Cisterciens de Rougemont, Par Monts et Rivière, vol. 10, no 3, mars 2007, p. 5.



Nouveautés à la bibliothèque de la SHGQL

Toutes nos nouvelles acquisitions ou dons sont systématiquement exposés dans le présentoir de <u>nouveautés</u> pour une période d'environ un mois, puis placés sur les rayons de notre bibliothèque.

La recherche peut s'effectuer par l'entremise d'un logiciel informatique.

Acquisition par la Société

Chambre de commerce de la ville de Saint-Hyacinthe *Industrial opportunities in the city with a future St-Hyacinthe*, Saint-Hyacinthe, 1930-40?, 42 pages.

Pigeon, Danielle et Robert Lemire Les maisons à loggia des Cantons-de-l'Est, un héritage à préserver, Verchères, 2010, 91 pages.

Gravel, Albert, *Pages d'histoire régionale à travers les Cantons de Stuckely, Shefford et Ely*, Sherbrooke, 1967, 17 pages.

Don de Lucette Lévesque

Comité des fêtes, Henryville 175 ans de vie, Henryville, 1985, 343 pages.

Répertoire des mariages de l'Île d'Orléans avec annotations marginales 1666-1984, Société de généalogie de Québec, 1985, 506 pages.

Don de la Société d'histoire Beloeil-Mont-Saint-Hilaire

Société d'histoire de Beloeil-Mont-Saint-Hilaire, *Le sage et le rebelle l'empreinte de deux grands artistes,* (*Leduc & Borduas*), Montréal, Éditions Histoire Québec, 2005, 72 pages.

Don de Clément Brodeur et Gilles Bachand

Laperrière, Hélène Promenades estriennes, Montréal, Les Éditions de l'Homme, 2005, 381 pages.

Arbour, Gérard *Les ponts rouges du Québec*, Saint-Eustache, Société québécoise des ponts couverts inc., 1993, 82 pages.

Dugas, Jean-Yves *Répertoire des gentilés du Québec*, Québec, Les Publications du Québec, 1987, 258 pages.

Rivest, Gilles *Cent ans de vie municipale Saint-Michel des Saints 1885-1985*, Joliette, Le Citoyen éditeur, 1984, 214 pages.

Information Chambly *Chambly son histoire, ses services, ses associations, ses religions,* Chambly, Information Chambly Enr., 1974, 162 pages.

Gauthier, Raymonde *Trois-Rivières disparue*, *ou presque*, Éditeur officiel du Québec/Fides, 1978, 189 pages.

Comité du Centenaire Album souvenir Centenaire de Saint-Liboire 1857-1957, Saint-Liboire 104 pages.

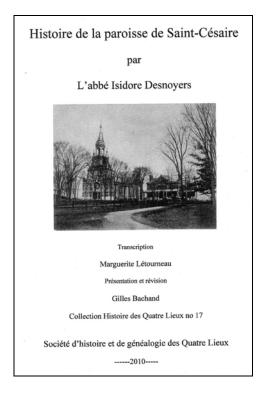
Comité du Centenaire *Centenaire Ste-Perpétue Comté L'Islet*, 1869-1969, Sainte-Perpétue, 1969, 307 pages.

Audio

Don de Jacques Brouillette Cédérom de référence no 91

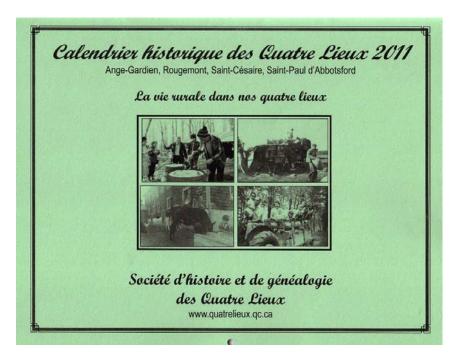
15 février 1839, Film de Pierre Falardeau, DVD.

--- Nouvelles publications ---

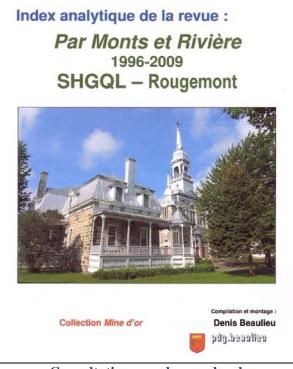


Cette publication de 221 pages est en vente au local de la Société et lors de nos activités ou en communiquant avec notre secrétariat par la poste ou courriel. Prix : 25.00\$

lucettelevesque@sympatico.ca



Le calendrier historique est en vente au local de la Société et lors de nos activités ou en communiquant avec notre secrétariat par la poste ou courriel. Prix : 5.00\$



Consultation sur place au local

Nos activités en image





La conférencière Mme Francine Laberge





Une partie de l'assistance



Une autre partie de l'assistance



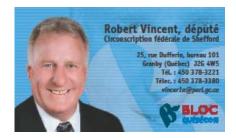
Quelques fermières de Rougemont présentes à la rencontre de même que Mme Yolande P. Roy, représentante de la Fédération 10

On veut savoir : Questions et réponses

Questions

- 15 Le nom de la 3^e épouse de Pierre Jacques. Il se serait marié une première fois le 27 septembre 1747 à Verchères à Marie-Anne Bouvier, une seconde fois à Marie-Angélique Choret et nous pensons qu'il se serait marié une troisième fois?
- 16 À la recherche des enfants de Laurent Caille ou Caillé ou Jasmin marié à Marie-Catherine Libersan le 7 février 1820 à Sainte-Geneviève de Pierrefonds?
- 17 À la recherche des enfants de Jean-Baptiste Demers et Exilda Messier mariés à Saint-Dominique le 19 novembre 1872?
- 18 À la recherche d'une maison qui dans les années 1970 était située dans un rang qu'on appelait soit rang 7 ou rang 4 peut-être que ces rangs ont changé de nom. Dans cette maison, un album du groupe Harmonium y aurait été enregistré?

Merci à nos commanditaires







Nicole Ménard

Ministre du Tourisme et ministre responsable de la région de la Montérégie































Télécopieur : (450) 293-5656 RBQ #8004-6030-10

Info@excavationfrançoisrobert.com

Ange-Gardien J0E 1E0